

Les trésors de l'église enfin exposés !

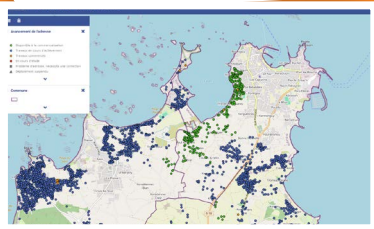
Les médaillés

p. 4



La fibre à Roscoff

p. 8



"Une naissance, un arbre"

p. 10



Le football féminin à Roscoff

p. 12





L'Édito de la Maire

Chères et chers Roscovites,

Le 12 janvier, la cérémonie des vœux a été un moment convivial apprécié de tous, mais aussi l'occasion pour nous élus de présenter aux Roscovites les actions réalisées et notre feuille de route pour 2024. Nous avons affirmé notre souhait de faire de notre commune un endroit où toutes les générations ont leur place avec des projets destinés à améliorer notre cadre de vie, entretenir la voirie et rénover les bâtiments communaux, préserver l'environnement et le Patrimoine, et présenté les moyens que nous mettons en place pour y arriver.

Votre présence en nombre aux réunions publiques et de quartiers est une satisfaction, et va dans le sens du travail de concertation enrichissant à votre écoute ; c'est collectivement que nous construirons notre ville de demain, et ferons de Roscoff un lieu agréable et respectueux des règles du bien vivre ensemble. Ces rencontres directes sont aussi l'occasion de rétablir des vérités, et démentir les fausses rumeurs, colportées le plus souvent par ceux qui ne connaissent pas les sujets.

Dans un contexte d'inflation et d'incertitudes nationales et internationales impactantes, nous avons présenté au conseil municipal du 22 février un Budget équilibré, sans augmentation des taux d'imposition. Nous continuons à nous mobiliser concrètement pour la pérennité de nos écoles et de leurs classes, la perdurance d'activités emblématiques locales et le soutien aux salariés, le maintien des commerces en accompagnant les porteurs de projets, l'offre de logements à l'année, l'attrait et la vitalité de notre commune.

Pour attirer des actifs et des jeunes familles et maintenir les habitants, il faut indéniablement offrir une qualité de services et d'infrastructures administratives, sociales, sportives et culturelles accueillantes et modernes répondant aux attentes. Oui, il faut investir dans ce sens, Roscoff va dans la bonne direction !

J'aurai en 2024 la même énergie et détermination avec mon équipe, pour agir pour notre commune, et défendre ses intérêts notamment au sein de l'intercommunalité.

En ce début de Printemps, je vous souhaite une bonne lecture !

Odile Thubert Montagne

Maire de Roscoff

Roskoadezed ha Roskoiz ker,

D'an 12 a viz Genver e oa bet lid an hetoù ur mare plijus evit an holl ha tro hor boa bet, evel dilennidi, da ginnig obererezhioù warlene ha sturfollenn ar bloavezh 2024 da Roskoiz. Adlavaret hor boa hor c'hoant da ober eus hor c'humun ul lec'h degemerus d'an holl remziadoù gant raktresoù graet evit gwellat hon endro buhez, kempenn an hentoù, adnevesaat savadurioù ar gumun, gwareziñ an endro hag ar Glad, ha displeget hor boa ar pezh a lakaomp e plas evit dont a-benn da ober kemend-all.

Niverus oc'h bet o kemer perzh en emvodoù foran hag en emvodoù karter ha plijus eo da welet peogwir e klot tre-ha-tre gant al labour a fell deomp ober gant ho sikour, diwar selaou hoc'h alioù talvoudus ; asambles eo e c'hellimp sevel hor c'humun evit an amzer da zont, e raimp eus Rosko ur gêr blijus ha ma vez doujet reolennoù buhez an holl a-stroll.Kejañ ouzhoc'h war-eeun zo un doare da adlakaat traoù zo en o reizh, ha da zislavaret brudoù gaou a vez lakaet da redek peurliesañ gant tud dizesk war ar sujedoù-se.

Ha ni en ur blegenn monc'hwez ha diasurted broadel hag etrebroadel, hon eus kinniget ur budjed kempouez d'ar c'huzul-kêr d'an 22 a viz C'hwevrer, hep na vefe kresket ar feurioù tellañ. Labourat a reomp start evit derc'hel hor skolioù hag hor c'hasadoù, evit ma kendalc'ho obererezhioù brudet ar vro ha souten an implijidi, evit harpañ an dalc'herien raktresoù abalamour d'ar c'henwerzhioù da zerc'hel da vont, evit kinnig lojeiz a-hed ar bloavezh, evit ma vo birvidik ha desachus hor c'humun.

Evit gallout desachañ tud oberiat ha familhoù yaouank ha mirout an dud a zo o chom amañ, eo dav deomp kaout servijoù a galite hag ensavadurioù melestradurel, sport ha sevenadurel degemerus hag a vremañ hag a vo diouzh o ezhommoù. Ya, ret eo deomp postañ arc'hant evit an traoù-se, mont a ra Rosko war an tu mat !

Kement a startijenn hag a entan a vo ganin ha ma skipailh e 2024, evit kas traoù d'hor c'humun, ha difenn he savboent en etrekumunelezh.

Emichañs ho po plijadur o lenn e-keit m'emañ an nevez-amzer o kregiñ !

Odile Thubert Montagne

Maerez Rosko

Tirage : 2300 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.bzh

[facebook.com/VilleRoscoff](https://www.facebook.com/VilleRoscoff)
twitter.com/VilleRoscoff

Directrice de la publication : Odile Thubert Montagne

Rédaction : Service Communication

Crédit photos : Mairie de Roscoff, Martin Boudier, A. Lamoureux, J-P Vouxer, Joseph Moysan

Création de la maquette, réalisation et impression :
Imprimerie de Bretagne



Retour en images



▲ 1^{er} janvier 2024

Bain du nouvel an

Le traditionnel bain du nouvel an a eu lieu à la plage de Traon Erc'h. Près de 200 personnes se sont rassemblées et se sont jetées à l'eau. À leur sortie les baigneurs ont pu profiter d'une boisson chaude offerte par la mairie.

▼ 12 janvier 2024

Vœux à la population et aux associations



La Maire accompagnée de ses adjoints et conseillers ont présenté leurs vœux à la population, aux associations et aux acteurs économiques roscovites. Lors de cette cérémonie, un bilan des actions réalisées en 2023 et les orientations pour 2024 ont été présentés

par Madame la Maire, les adjoints et délégués. Ce fut l'occasion également de remercier les bénévoles des associations pour leur engagement et leur contribution au dynamisme de la commune. Pour clôturer cette soirée, les participants se sont retrouvés autour d'un buffet afin de prolonger ce moment de convivialité.

▶ 11 janvier 2024

Conférence et ateliers Équilibr'âge

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Roscoff et le CLIC du Pays de Morlaix, en partenariat avec l'association Kiné Ouest Prévention, a proposé aux seniors roscovites une conférence Équilibr'Age pour expliquer comment prévenir les chutes. Plus d'une quarantaine de personnes étaient présentes et ont pu s'inscrire aux ateliers (du 18 janvier au 18 avril) sur les causes des chutes, avoir des conseils pour aménager des lieux de vie plus sécurisés, tester son équilibre et l'entretenir.



◀ 24 janvier 2024

Inauguration de la rénovation des vitraux et mise en vitrines de l'orfèvrerie et des albâtres

Les artisans qui ont œuvré sur le chantier ont présenté leur travail à la municipalité, à la Conservatrice régionale de la DRAC et aux représentants du Département et de la Région.

L'église accueille enfin les pièces d'orfèvrerie du Trésor, jamais exposées jusqu'alors, et les 7 pièces d'albâtre restaurées et réunies à nouveau (voir page 11).



▲ 24 janvier 2024

Visite de l'Altair par les enfants du CME

Les enfants du CME et leurs accompagnatrices (Inès Bothorel et Sophie Cornily) ont été reçus sur le Bâtiment Remorqueur de Sonar (BRS) Altair. Le commandant du BRS, Daniel Marot, leur a expliqué les différentes missions de l'Altair. À la passerelle, il leur a montré les instruments de navigation, les écrans de surveillance effectuée par le Sonar. Les enfants ont participé à différents ateliers (exercices incendie, de matelotage et de lance-amarre), ils ont visité le bateau du pont jusqu'à la salle des machines.



▼ 30 janvier et 1^{er} février

Sensibilisation aux risques et aux dangers dans la maison

Une maison avec ses différentes pièces a été recrée dans l'espace Mathurin Méheut. Les élèves de primaire des écoles des Moguerou et de l'Ange Gardien ont pu apprendre à identifier de nombreux dangers domestiques. Cette animation a été proposée par la caisse locale de Groupama.



▼ 27 février 2024

Roscoff au salon de l'agriculture !

Roscoff a été bien représenté par le Syndicat de l'Oignon de Roscoff et une délégation de la confrérie qui ont fait connaître notre produit AOP.

Le 27 février, la famille Créac'h de la Ferme du Palud a décroché la première place au concours général avec sa pouliche l'Adorée du Palud dans la catégorie « Postière bretonne » !



Les médaillés mis à l'honneur

Le 12 janvier, lors de la cérémonie des vœux à la population et aux associations, M^{me} La Maire a remis la médaille d'honneur de la ville de Roscoff à Jean-Pierre Voxeur, photographe bénévole des animations et des associations de notre commune. Depuis de nombreuses années, Jean-Pierre Voxeur capture les moments de vie de la commune à travers son objectif, lors des manifestations et des fêtes de la ville. Ses photos immortalisent les moments de partage et de vie de notre commune. M^{me} La Maire a souligné non seulement la qualité de son travail photographique, mais aussi son dévouement indéfectible et son amour pour Roscoff. Lors de la cérémonie des vœux aux agents municipaux le 26 janvier, les remises des médailles ont été l'occasion de mettre à l'honneur trois agents communaux et une conseillère



municipale: Laurette Merret, adjointe d'animation, médaillée d'argent pour ses 20 ans de service, Gérard Delefortrie, agent de nettoyage au service des espaces verts et voirie, et Philippe Rosec, agent d'entretien au service des espaces verts, médaillés d'or pour leurs 35 années de travail au sein des services municipaux. Gérard et Philippe ont rendu hommage à Bernard Vissouarn décédé en 2020 qui aurait dû recevoir la médaille d'or en même temps qu'eux cette année. Marguerite Robin, a reçu la médaille d'argent pour ses 20 ans en tant que conseillère municipale.

M^{me} la Maire Odile Thubert Montagne, a également félicité Sophie Guyomarc'h, adjointe administratif principal de 2^e classe, et Antony Merrien, agent de maîtrise, pour leur réussite aux examens professionnels.



Arrivée d'une nouvelle conseillère municipale

Monique BELLEC a été installée au sein du Conseil municipal le 22 février dernier, suite au départ de Monsieur Hervé Le Bars, conseiller municipal. Passionnée de bateaux et de tout ce qui a trait à la mer, elle est arrivée à Roscoff avec sa famille il y a 44 ans.

Elle a passé toute sa carrière professionnelle au sein d'une compagnie maritime locale. Désormais retraitée, elle a souhaité s'investir pour la commune et a intégré la liste «Réussir Roscoff Ensemble» en 2020. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Passage en .bzh et nouveau message d'attente

Nous avons profité d'un changement d'opérateur pour passer toutes les adresses de messagerie des services de la mairie en *bzh* afin de simplifier les adresses et d'uniformiser avec le nom de domaine du site internet également en *.bzh*.

Afin d'améliorer la qualité de service, le répondeur téléphonique a été modifié. Auparavant un message enregistré était diffusé uniquement quand la mairie était fermée. Dorénavant le message est en français et en breton et est diffusé lors de l'attente et lors de la fermeture de la mairie. **Vous pouvez nous écrire dès maintenant sur : accueil@roscoff.bzh**

Accueil des nouveaux habitants

Madame la Maire et les élus souhaitent mettre en place, comme promis, un accueil des nouveaux habitants. Les résidents concernés (arrivés depuis 2021) et intéressés peuvent se signaler à l'accueil de la mairie avant le 15 mai.

Arrêt des sonneries des cloches de l'église

Le système automatique de mise en marche des cloches de l'église a disjoncté lors des derniers événements météorologiques. Le tableau électrique à l'origine de ce dysfonctionnement est situé en haut du clocher, et son réarmement nécessite la montée de techniciens jusqu'à la plate-forme par l'intérieur du cloche, l'accès par nacelle ou extérieur étant impossible. Compte tenu des désordres de construction existants, constatés depuis de nombreuses années sur la tour, et de leur évolution visible nécessitant à présent des études plus complètes, et par mesure de sécurité et de protection des agents, l'accès au clocher est momentanément interdit. Dans ces conditions, la remise en service des cloches n'est actuellement pas possible. Nous mettons tout en œuvre pour le rétablissement des sonneries des cloches dans les meilleurs délais, et remercions la population pour sa compréhension.

France Identité

France Identité est une application gratuite et facultative mise en place par le Gouvernement afin de proposer des services de justification d'identité numérique.

Vous pouvez stocker sur l'application France Identité un double numérique de votre carte d'identité et de votre permis de conduire. D'autres documents sont en projet (carte grise, carte vitale, etc.)

Attention : vous devez détenir une carte d'identité physique au format carte bancaire délivré depuis 2021 ainsi qu'un téléphone portable disposant de la NFC pour pouvoir utiliser France Identité.

L'application France Identité permet de sécuriser au mieux les informations personnelles afin de limiter au maximum

les risques d'usurpation, le tout en rendant les documents accessibles plus simplement, par exemple en cas de contrôle routier.

L'application peut être utilisée pour se connecter à certains sites via France Connect. Cet outil permet d'authentifier une personne en utilisant des identifiants sécurisés comme ceux du site impots.gouv.fr.

Les utilisateurs peuvent également créer des justificatifs à usage unique. Cela permet de générer des documents attestant de l'identité d'une personne afin de réaliser des démarches ou de constituer un dossier (pour louer un appartement par exemple). Cette option possède l'avantage de rendre caduc le document envoyé au terme d'une durée choisie au préalable.

Élections Européennes : bon à savoir

Les élections européennes auront lieu en France le dimanche 9 juin 2024. 81 députés européens seront élus au suffrage universel direct **à un tour**.

Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Il est possible de voter par procuration ou depuis l'étranger si certaines conditions sont respectées.

Pour vérifier que vous êtes inscrits au bon endroit, il vous suffit de vous rendre sur le site [Service-public.fr](https://service-public.fr).

Inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au mercredi 1^{er} mai en ligne via [Service-public.fr](https://service-public.fr) et jusqu'au vendredi 3 mai en mairie.

Le service Élections de la ville de Roscoff demande aux administrés inscrits sur les listes électorales de signaler tout changement d'adresse sur la commune.

Le vote par procuration

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration.

Vous devez remplir un formulaire disponible sur [Service-public.fr](https://service-public.fr) (disponible en format papier et également en ligne via maprocuration.gouv.fr). Après l'avoir complété, vous devez vous présenter en personne au commissariat ou à la gendarmerie pour attester de votre identité et valider votre procuration. Si vous avez créé votre identité en ligne via France Identité (voir ci-dessus) vous n'avez plus besoin d'aller vous rendre physiquement au commissariat ou à la gendarmerie.

Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'**une seule procuration** faite en France.

Plus d'infos : Mairie de Roscoff - service élections - 02 98 24 43 01



Plus que jamais, l'Europe est au cœur des débats, la démocratie nous permet de nous exprimer, nous devons nous exprimer, nous avons cette chance de pouvoir le faire. Le 9 juin 2024 l'abstention ne doit pas l'emporter.

Plus d'heures d'ouverture pour le Bureau de poste

Depuis plusieurs années la direction locale de la Poste souhaitait fermer le Bureau de la rue Gambetta, et installer soit un point relais commerçant, soit une agence communale. Cela ne pouvait se faire qu'avec l'accord de la Maire, en raison du contrat de présence territoriale. Madame la Maire a toujours défendu l'ouverture du Bureau actuel dans le cadre du maintien de l'offre de service public. La Poste avait petit à petit réduit les horaires au minimum légal soit 12h par semaine, les après-midi de 14 h à 16 h et 2 h le samedi matin, avec parfois des fermetures imprévues. La municipalité a bien fait de tenir bon, car, suite à la signature du nouveau contrat de présence postale territoriale 2023-2025, la Direction nous a annoncé le maintien du Bureau de la rue Gambetta, avec présence de la Banque postale, et l'augmentation des horaires d'ouverture, soit 15 h par semaine de 9 h30 à 12 h30 du mardi au samedi. L'ouverture les matins notamment le mercredi, jour de marché, était très demandée par les usagers.



Le budget 2024 de la ville de Roscoff

Le débat d'orientation budgétaire du 18 décembre 2023 a présenté le contexte économique avec un ralentissement de la croissance mondiale sur fond d'une inflation inédite depuis plusieurs décennies, et des crises géopolitiques durables, qui continuent d'influer sur l'inflation. Suite à la convention signée le 14 janvier 2022 avec la DDFIP, les Comptes Financiers Uniques (CFU) des différents budgets remplacent dorénavant les comptes de gestion et les comptes administratifs, pour une application dès l'année 2023. Ils ont été présentés et votés lors de la séance du conseil municipal le 22 février 2024 ainsi que les budgets primitifs de l'année 2024.

FISCALITÉ : STABILITÉ DES TAUX

Nous avons choisi de ne pas augmenter le taux des taxes locales pour l'année 2024. Comme en 2021, 2022, 2023 les taux 2024 sont de :

- 12,07 % pour la taxe d'habitation
- 31,91 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties • 45,38 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Ces taux ont été adoptés à l'unanimité.

En raison du contexte immobilier sur la commune, avec un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements, et la proportion importante des résidences secondaires, la commune avait la possibilité, comme Carantec et l'île de Batz, d'instituer une surtaxe sur les résidences secondaires et les logements vacants. Lors de la séance du 28 septembre, le Conseil municipal s'est prononcé pour une surtaxe au taux de 60 %. Seuls les propriétaires de logements non affectés à une résidence principale (pour un locataire à l'année par exemple) payent la taxe d'habitation et devront s'acquitter de la surtaxe.

LA DETTE

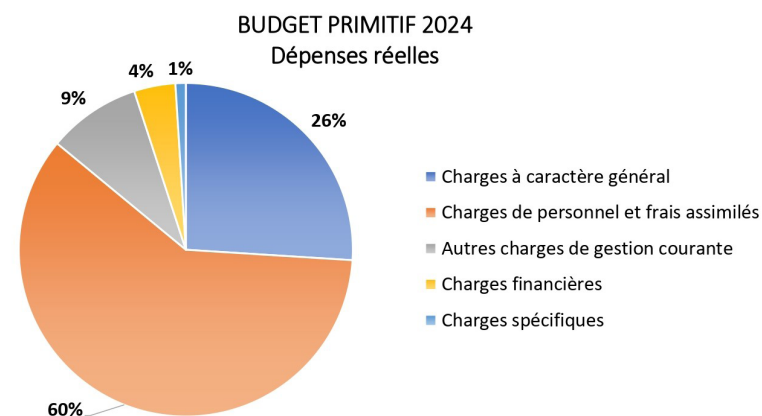
Le montant de la dette au 31 décembre 2023 est de 6 504 484,06 €, en baisse de 690 000 €, pour une capacité de désendettement de 6,9 années, le seuil critique étant de 10 ans. L'encours de la dette par habitant est de 1 820 €, comparable à celui d'autres stations balnéaires environnantes dans la strate de 2 500 à 5 000 habitants.

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Les dépenses réelles sont de 4 206 980 € dont 2 533 260 € pour les dépenses de personnel, premier poste de dépenses (60 %) et 1 094 820 € pour les charges à caractère général, second poste de dépense (26 %).

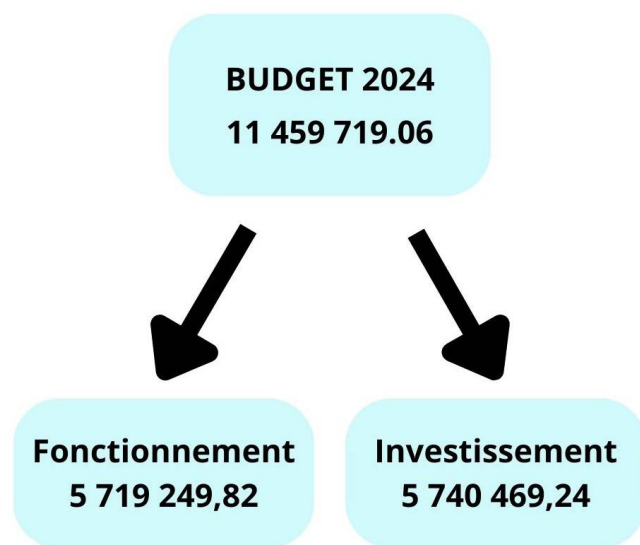
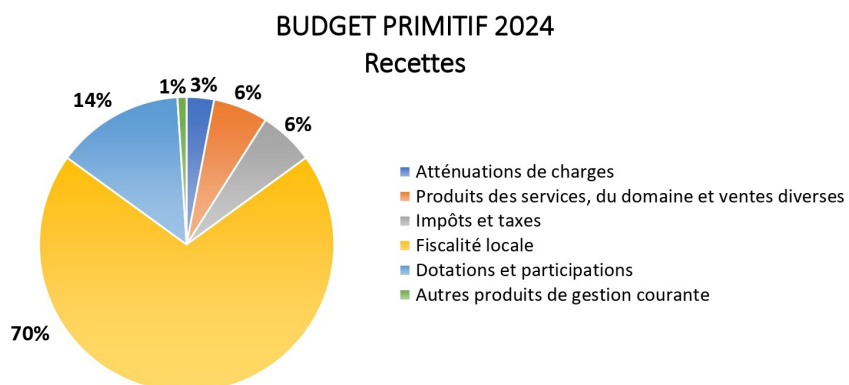
Les dépenses d'électricité et de gaz baissent de manière significative sans toutefois retrouver les montants d'avant la crise.



Recettes

Les recettes réelles sont de 5 455 060 € dont 3 796 230 € pour la fiscalité locale et 751 330 € pour les dotations.

Elles augmentent de manière significative de 390 000 € du fait de la revalorisation des bases et de la perception pour la première année de la surtaxe sur la taxe d'habitation des résidences secondaires non affectées à une résidence principale.



LES INVESTISSEMENTS

Le montant des nouveaux investissements s'élève à 1 913 758 € pour l'année 2024. Les principaux postes :

Bâtiments : 27,93 %

534 500 € sont prévus pour la rénovation, dont :

- 350 000 € pour la remise en état de la cuisine municipale Preti Skol suite aux malfaçons lors de la construction. Ce coût sera remboursé par les assurances.
- 55 000 € pour la réalisation de caveaux.

Les travaux à l'église (vitrines sécurisées des trésors) ont été réceptionnés en novembre 2023 et inaugurés le 24 janvier 2024. Suite à la constatation de l'évolution des désordres sur le clocher, une étude va être réalisée afin d'en mesurer l'étendue, l'urgence de l'intervention et les coûts.

Voiries et réseaux : 33,45 %

485 158 € sont consacrés à la voirie, dont :

- 150 000 € pour la réorganisation et la rénovation de la cour des services techniques.
- 80 000 € pour l'aménagement du parking Lagadennou.
- 60 000 € rue Joseph Bara
- 20 000 € pour les pompages agricoles et curages des bassins
- 40 158 € pour la reprise sécurisation vélos des bordures trottoir RD58
- 40 000 € pour la voirie rurale

Objectif 100% LED : accompagnement par le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) porté par le SDEF : diagnostic d'orientation en matière d'éclairage urbain pour accentuer la maîtrise de la consommation d'énergie et la réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre et améliorer l'éclairage public.

Poursuite de la rénovation et du remplacement des lampadaires :

- 155 000 € à la rénovation des réseaux par le SDEF.

Remplacement des points d'éclairage de la Promenade du Docteur Lefranc ; candélabres rue Coadou.

Équipements Matériels : 12,27 %

234 900 € pour le renouvellement :

- Des véhicules (véhicule de la Police Municipale, fourgon des services techniques, véhicule électrique de propreté...)
- De matériels et outillage divers, du parc informatique, des logiciels d'exploitation, du site internet.

Environnement, Cadre de vie, Sports Loisirs : 8,44 %

- Le nouveau bâtiment du centre nautique sera livré courant avril. Les plantations de la toiture sont en cours de réalisation par les services techniques et espaces verts pour un montant de 37 000 €.
- 86 500 € pour le renouvellement de mobiliers urbains.
- 75 100 € pour des travaux de rénovation et d'amélioration des infrastructures sportives et de loisirs de la commune : stade, salle polyvalente, plages, piscine de Roc'h Kroum.

Enfance Jeunesse : 6,68 %

117 800 € sont consacrés à des travaux de rénovation à l'école des Moguerou (électricité, toilettes, préau, portails...) ainsi qu'au centre d'accueil de loisirs de Kerjoie (toiture).

BUDGETS ANNEXES

Eau

200 000 € sont inscrits au budget eau pour le remplacement des compteurs dans le cadre du plan de résilience de l'agence de l'eau.

Assainissement

432 014 € pour les travaux à la station d'épuration et la rénovation des réseaux d'eau usées (Lagadennou, Roscogoz, rue du Capitaine Coadou, rue Jeanne d'Arc, rue Marquise de Kergariou, rue Armand Rousseau).



Compteurs communicants

La commune prévoit l'installation d'ici la fin 2025 de compteurs d'eau communicants. Ce remplacement intervient dans le cadre des actions commune avec le SAGE du Léon-Trégor et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans l'accord de programmation de résilience portant la sécurisation de l'eau potable et la réduction de sa consommation. L'opération s'élèverait à un montant de 308 000 € qui serait subventionné à 70% par l'Agence de l'eau, 200 000 € ont été inscrits au budget 2024.

Les compteurs communicants permettront d'apporter une aide au gestionnaire dans l'identification plus rapide des fuites sur le réseau d'eau potable sous forme d'alertes, et d'apporter aux propriétaires une vision en temps réel de la consommation et des fuites éventuelles.

Travaux liés aux réseaux d'eau

Travaux sur le réseau d'eau potable

Des travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable ont eu lieu rue du Calvaire et allée Saint-Luc.

Travaux à suivre rue de la Vieille Forge, rue du Verger et rue Charles le Goffic en avril/mai et allée de Roscogoz en automne 2024. Ces travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne dans le cadre des accords de programmation de résilience portant sur la sécurisation de l'eau potable et la réduction de sa consommation.



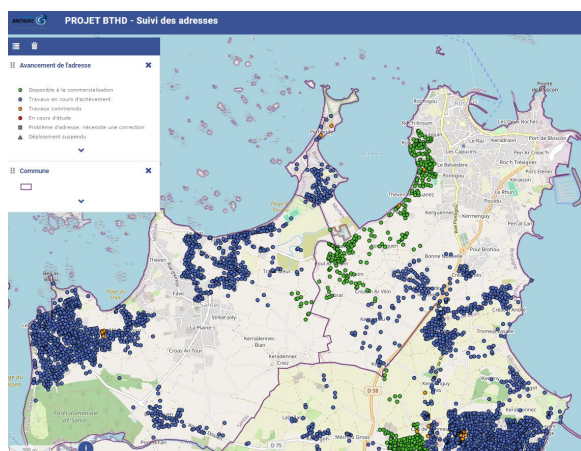
Travaux de réfection du réseau des eaux usées

Les travaux rue de Roc'h Kroum sont terminés depuis février 2024. Les travaux de remplacement du Poste des Eaux Usées de Kerhoulaouen pour un montant 117 506,40 € TTC, ont été réceptionnés en fin d'année.

Ces travaux font partie des accords de programmation de résilience de l'agence de l'eau.

RUES	Montant HT
Rue du Calvaire - Allée Saint-Luc	78 372,00 €
Rue de la Vieille Forge	64 427,00 €
Rue du Verger	46 402,00 €
Allée de Roscogoz	25 333,00 €
Rue Charles Le Goffic	51 893,00 €

La fibre à Roscoff



Ouverture à la commercialisation de la fibre optique pour 386 foyers et entreprises à Roscoff à compter du 4 mars. Vous pouvez visualiser les adresses concernées en cliquant directement sur ce lien [le lien mega.bzh/fibre](http://mega.bzh/fibre).

Les adresses éligibles apparaissent en vert. Les travaux pour desservir les adresses en bleu (290 prises) sont achevés, elles seront ouvertes à la commercialisation cet été. Le reste de Roscoff (3200 adresses) est programmé en Phase 3 en 2025/2026.

Les personnes éligibles peuvent contacter leur opérateur télécom afin de souscrire un abonnement à la fibre optique. Un rendez-vous avec un technicien leur sera alors proposé afin que celui-ci installe une prise à domicile et tire une fibre entre cette prise et le boîtier de raccordement le plus proche. Les opérateurs disposent de la liste des adresses éligibles et ils ont très certainement commencé à démarcher leurs clients.

Le futur centre nautique

Les travaux du futur bâtiment qui abritera les activités nautiques et liées à la mer touchent à leur fin. L'association CNR (Centre Nautique de Roscoff), qui gère l'école de voile depuis plus de soixante ans, va pouvoir déménager dans ce lieu neuf répondant à toutes les exigences actuelles et permettant un développement en matière d'activités liées au domaine maritime, le bâtiment actuel de l'ancienne criée n'était plus ni adapté aux activités, ni aux normes. L'association devrait pouvoir y exercer ses activités pour nos vacances de Printemps.

Le 15 février, la Maire, l'adjoint aux travaux, les services techniques de la ville, le Bureau de l'association du centre nautique et les référents Nautisme de HLC, ont accompagné une délégation de la Région pour une visite du nouveau bâtiment. Ce projet entre dans le référentiel du Schéma Directeur du Nautisme de la Destination Côte de Granit Rose-Baie de Morlaix et du Projet Nautique intégré de la Région.

Documents mis à disposition du public

Le recours d'un riverain contre la construction du nouveau centre nautique, demandant d'annuler l'arrêté n° PC0292391600031 du 26 mai 2020 par lequel la maire de Roscoff a demandé la prorogation de la validité du permis de construire, a été jugé le 15 décembre dernier. Le Tribunal a prononcé le rejet de la requête du riverain. Le délai d'appel de 2 mois est passé, la procédure est donc close. Selon l'engagement pris par la maire auprès de la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs), tous les documents et rapports relatifs aux analyses de sol et à la prise en charge des polluants ainsi qu'à la construction de la cale, sont mis à la disposition du public et consultables en mairie sur rendez-vous ou sur le site internet de la ville.

Aménagement du vieux port : les pistes pour l'avenir

Suite à la réunion publique de novembre 2023, des ateliers participatifs ont réuni près de 200 participants. Plus de 220 propositions ont été recueillies, dont 137 idées pour améliorer le fonctionnement du vieux port. Les thématiques abordées ont couvert un large éventail de sujets, de la pêche à l'environnement, en passant par le patrimoine et la mobilité, thème qui a reçu le plus de propositions avec le sujet du stationnement (61 propositions). Toutes les propositions ont été inscrites dans un rapport sans privilégier une piste plus qu'une autre pour le moment.

L'ensemble des contributions sera pris en compte dans le cadre de la démarche d'étude, formulant les éléments de réflexion et les préconisations qui auront été proposés lors des différentes étapes de consultation. Après les ateliers et concertations des 25 et 26 mars, une dernière réunion de restitution aura lieu courant juin.

Vous pouvez retrouver en libre accès sur le site de la ville le compte-rendu de la réunion publique et des ateliers dans la rubrique « Urbanisme » - « Aménagement du vieux port », ou en mairie.



PLUi-H

La finalisation du projet du PLUi-H (Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat) de Haut-Léon Communauté est en bonne marche. Après l'élaboration du diagnostic entre 2018 et 2019 et le débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du territoire (PADD) en conseil communautaire du 31 mars 2021, le projet de PLUi-h a été arrêté en conseil communautaire du 15 novembre 2023, qui a également tiré le bilan de la concertation avec la population.

Les différents moyens de concertation mis en œuvre, conformément aux modalités définies dans le cadre de la délibération CC2018/04/ N63, ont permis d'informer la population de l'avancée de la procédure, de partager le diagnostic du territoire, les informer sur les grandes orientations du PADD et de la traduction réglementaire de ce projet de territoire. Cette dernière leur a également permis d'apporter leur contribution ou de porter à connaissance leur demande individuelle. Il apparaît, au vu de cette concertation, qu'il n'y a pas de remise en cause des grands principes et des dispositions réglementaires prévus dans le projet de PLUi-H et présentés lors de ces différents temps de concertation.

Le dossier de projet du PLUi-h arrêté a été adressé aux communes membres de Haut-Léon, aux Personnes Publiques Associées et Consultées, à la Mission Régionale de l'Autorité environnementale, qui ont trois mois pour rendre leur avis. Les conseillers municipaux de Roscoff se sont entretenus à ce sujet en début d'année et ont émis leur avis et également leurs réserves sur certains points.

Le dossier de PLUi-h sera ensuite présenté en enquête publique avec l'ensemble des avis annexés.

À l'issue de l'enquête publique, le Président de Haut-Léon Communauté présentera le bilan des avis émis par les personnes publiques associées et consultées, par la MRAe et les observations du public émises durant l'enquête publique devant le Conseil Communautaire, qui validera les amendements proposés au dossier avant de l'approuver.

Retrouvez toutes les informations relatives au PLUiH sur :

<https://www.hautleoncommunaute.bzh/urbanisme-habitat/plan-local-durbanisme-intercommunal/>



À part cela, tout va bien ! Jugez-en par vous-même ! À la dernière commission finances présentant les perspectives budgétaires 2024, plus de la moitié des Adjointes et Conseillers délégués étaient absents alors qu'il s'agissait de la commission finances la plus importante de l'année. Lors de cette réunion, les investissements nouveaux retenus pour 2024 ont été découverts pour un montant de près de 1 900 000 euros alors que la commission travaux ne s'est réunie que le 7 mars soit après cette commission

finances et le conseil municipal... aucune autre réunion de commission municipale pour préparer le budget 2024 !

Nous avons découvert dans la presse que le jeudi 8 février dernier, les parents d'élèves et Madame la Maire avec ses adjoints se sont rassemblés, sans nous y associer, devant l'école des Moguerou à Roscoff pour le maintien d'une classe menacée de fermeture. Nous continuerons à soutenir les parents d'élèves. La gestion des nouvelles installations du centre nautique sera-t-elle bientôt confiée au club nautique de Roscoff ? Dans le passé, la commission finances invitait tous les membres du bureau du club

à la présentation de sa situation financière, en raison du montant des subventions que celui-ci percevait. Les membres de l'opposition n'ont pas non plus été conviés. Très franchement tout cela manque de transparence et de clarté ! Nous redemandons à Madame la Maire de nous informer et de nous associer davantage aux dossiers municipaux.

Gilbert CHAPALAIN
Marguerite ROBIN,
Jean-Luc DERRIEN
Maël de CALAN
Joseph QUÉMÉNER

"Une naissance, un arbre"



La commune, en partenariat avec l'association Ekorrigans, initie à Roscoff le projet "Une naissance, un arbre". La mairie s'est engagée à planter autant d'arbres que d'enfants nés dans l'année. Chaque enfant né sur la commune peut ainsi devenir parrain ou marraine d'un arbre. L'objectif est de mobiliser les citoyens autour de la création d'un verger participant à créer un poumon de

verdure tout en favorisant ainsi la biodiversité et en améliorant le cadre de vie des Roscovites.

En 2023, 11 naissances ont été enregistrées. Les familles ont été conviées à participer à la plantation le samedi 10 février sur l'espace vert de Lagadennou proche de la salle polyvalente. 11 arbres ont donc été plantés en l'honneur de Kezyo, Manaé, Maximilien, Victoria, Marin, Iris, Eléonore, Diego, Eva, Léa et Lili-Marie.

Ces arbres, tous des variétés de pommiers bretons, ont été financés par l'association Ekorrigans. Au pied de l'arbre une plaque porte le prénom de l'enfant. Ces jeunes arbres grandiront aux côtés des enfants qui pourront un jour déguster les pommes de leur arbre.

La municipalité de Roscoff demeure engagée dans la préservation de l'environnement et de la nature et contribue par cette opération au maintien de la biodiversité, tout en impliquant la future génération.



Protection des oiseaux migrateurs



Le 26 février, les bénévoles de la LPO étaient présents pour sensibiliser les promeneurs.

Le site Natura 2000 de la baie de Morlaix possède une responsabilité forte pour la protection des oiseaux migrateurs d'octobre à mars. Notre territoire accueille ainsi près de 1% de la population mondiale d'oies bernaches et une quinzaine d'oiseaux limicoles d'importance nationale.

Ces oiseaux qui arrivent des pays du Nord parcourent ainsi plusieurs milliers de kilomètres pour venir s'abriter en baie de Morlaix, se nourrir et reprendre des forces afin d'assurer leur reproduction et leur voyage retour. La bernache, par exemple, fera près de 6000 km avec très peu de haltes. Ces oiseaux qui adorent les vers, les crustacés et les algues, ne peuvent s'alimenter qu'à

marée basse... Les dérangements liés aux activités humaines et aux chiens qui ne sont pas tenus en laisse nuisent à leur tranquillité et peuvent engendrer un abandon des sites d'alimentation.

Une opération de sensibilisation a été mise en place par Morlaix Communauté, sur les 3 principales plages à fort enjeu (la Grande Grève à Carantec, Trégondern à Saint-Pol-de-Léon et le Laber à Roscoff). Les associations, LPO (Ligue de Protection des Oiseaux, Bretagne Vivante, Au Fil du Queffleuth et de la Penzé, le CPIE du Pays de Morlaix ont échangé avec le public et notamment les propriétaires de chiens sur la protection des oiseaux migrateurs.

Les composteurs

La ville met en place à titre de test un composteur partagé à disposition de tous les habitants, à côté de la benne à déchets verts à proximité de la salle polyvalente de Lagadennou. Les usagers peuvent déposer leurs déchets le samedi de 9h15 à 11h45 et le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Composter permet de réduire de 30% le contenu de votre poubelle d'ordures ménagères tout en produisant un engrais 100% naturel. Ce composteur expérimental est destiné aux restes liés à la cuisine, un panneau indique ce que l'on peut ou ne pas mettre dedans. Haut-Léon Communauté (HLC) propose la vente de composteurs individuels aux habitants du territoire. Voir les conditions sur : <https://www.hautleoncommunaute.bzh/environnement/gestion-des-dechets/composteurs-individuels/>



Sachets de graines offerts

La commune renouvelle son action pour le fleurissement des rues. Des sachets de graines sont à venir chercher en mairie pour végétaliser les pieds de mur. Parfait pour embellir Roscoff !

Le retable des albâtres

Le nouveau retable des albâtres ainsi que la vitrine sécurisée du Trésor d'orfèvrerie ont été réceptionnés le 4 novembre 2023 et inaugurés officiellement le 24 janvier 2024.

Les sept bas-reliefs représentant des scènes de la vie et de la Passion du Christ sont des sculptures anglaises, dites albâtres de Nottingham. À partir du 14^e siècle et jusqu'au milieu du 16^e siècle, l'albâtre issu de carrières des Midlands anglaises était exporté par blocs dans l'Europe occidentale, des contrats d'affrètement le prouvent, ou sculpté dans des ateliers autour de la ville de Nottingham, centre de commercialisation.

Sous Henri VIII, l'église d'Angleterre se sépare de l'église catholique romaine et en 1550, sous Edouard VI, les statues et panneaux figuratifs sont interdits dans les temples. Les ateliers anglais ferment. Nous ne savons pas à quelle époque les 7 bas-reliefs d'albâtre arrivent à Roscoff. Leur création est datée du 4^e quart du 15^e siècle par les enquêteurs de la DRAC en 1985. « Ils ne sont pas signalés dans les inventaires du 17^e siècle, ni dans ceux de la Révolution française, ni pour l'église ni pour les chapelles. Les inventaires précités recensaient avant tout l'orfèvrerie et les cuivres ainsi que les tissus et les ornements ; mais on n'y trouve pas la nomenclature du gros mobilier, des statues, des tableaux, des retables, chaire... Ce serait délirer que de croire un instant que l'acquisition des albâtres n'ait pas été honnête et qu'elle serait le fruit d'un larcin corsaire. » (*Bulletin paroissial*, n°265, mai 1978, Jean Feutren).

Le 14 juin 1898, sous le rectorat du chanoine Morvan, les sept panneaux sont classés Monuments historiques au titre d'objet ; ils sont enchâssés dans un retable néogothique placé au fond de l'église dans le bas-côté nord.

En 1960, le conservateur régional des bâtiments de France estime qu'ils « sont non seulement mal présentés mais s'abîment dans leur présentation actuelle car placés contre un mur légèrement humide et dans un bâti en chêne et enfermés par des vitres. » Pour les restaurer, il demande au préfet du Finistère de « négocier avec la commune de Roscoff, aidée éventuellement du Département et du clergé, un fonds de concours égal à 50% de la dépense » (devis de 7812,20 NF). Le retable de la chapelle Saint-Joseph au sud devient la monstrance des albâtres ; la statue en albâtre

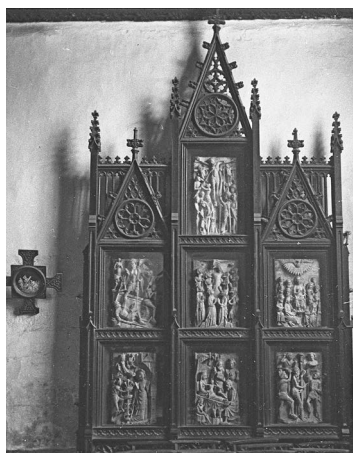
de la Vierge à l'Enfant, de style Renaissance, autrefois dans une niche en pierre calcaire sous le porche, est placée dans la niche du fronton. Le 9 février 1981, trois panneaux sont volés (l'Annonciation, l'Adoration et la Résurrection). Le retable est alors remanié pour présenter les quatre panneaux restants.

En 2005, les trois panneaux volés sont retrouvés en Belgique et mis en dépôt au Musée des Jacobins à Morlaix. Une délibération de principe est prise par le conseil municipal pour la création d'une vitrine sécurisée. Le 20 septembre 2007, Isabelle Gargadennec, conservateur départemental des Antiquités et Objets d'art, écrit au conservateur régional des Monuments historiques pour demander la commande d'une étude sur l'exercice 2008 pour une réalisation en 2009. Le 17 février 2011, le budget primitif prévoit que la création de la vitrine sécurisée débutera dans l'année. En conseil municipal du 24 juillet 2012, l'installation de la vitrine sécurisée est annoncée après l'été mais rien ne se passe, il faut attendre 2020 pour que l'opération soit réengagée.

Un appel d'offres est lancé en 2022 pour la restauration des vitraux, la fourniture, l'installation et la sécurisation de deux vitrines. Après analyse des réponses, avec le concours de M. Xavier de Saint Chalmas, conservateur des Monuments Historiques, le lot vitrines a été attribué à la société Born Scénographie pour un montant de 56120,50€ ht, le lot électrification à la société Delestre pour un montant de 53683,06€ht, le lot mobilier à l'entreprise Coreum pour un montant de 18344,00€ht. Le marché attribué aux Ateliers Gourguenez pour un montant de 28548€ht concerne uniquement la restauration des sept albâtres.



Retable avec les 4 albâtres restants après le vol.



Le retable néogothique.
Plaque de verre, collection P.Y.
Decosse.



Le retable jusqu'en 1981.
Cliché Jean Feutren.



Les sept albâtres dans le même ordre qu'en 1981 :
1. Ascension 2. Crucifixion 3. Pentecôte
4. Annonciation 5. Adoration des mages 6. Flagellation 7. Résurrection

Aux Paotred Rosko : une équipe féminine de football

Depuis 3 ans, le club des *Paotred Rosko* a une équipe féminine loisir ! Karim, le coach de l'équipe, est à l'initiative de la création de cette catégorie. Composée de 18 joueuses, cette équipe incarne la passion et l'esprit sportif.

Ce qui distingue particulièrement cette équipe, c'est sa diversité. Elle rassemble des profils variés, allant de gendarme, à infirmière, douanière, agent d'entretien des espaces verts... Engagées de manière continue dans leur travail, certaines joueuses jonglent avec des horaires décalés, travaillant même la nuit ou alternant entre semaine en mer et semaine à terre. En dépit de ces contraintes, elles trouvent le moyen de se réunir et de s'entraîner régulièrement.



Malgré leur statut d'équipe de loisir, elles ne font pas les choses à moitié lorsqu'il s'agit de compétition. Bien que leurs matchs soient amicaux, elles abordent chaque rencontre avec l'objectif de gagner.

Dès la première année de la création de l'équipe, elles ont décroché la première place au *Beach Soccer* à Cléder. Et plus récemment, elles ont gagné contre Morlaix. Leur détermination a été récompensée lors d'un match amical contre Lampaul-Guimiliau. Après deux défaites consécutives, Roscoff a finalement réussi à s'imposer contre Lampaul-Guimiliau classée 1^{ère} en championnat. Cette victoire les a remplies de fierté et de satisfaction !

Karim, leur coach, incarne à lui seul l'esprit de l'équipe. Anciennement entraîneur à Saint-Pol-de-Léon, il avait pris une pause en tant qu'entraîneur pour se consacrer à son activité professionnelle. Quelques années plus tard, il a été rappelé par ses anciennes élèves. En effet, son engagement et sa passion pour le jeu sont contagieux.

Il trouve un véritable plaisir à voir ses joueuses progresser et s'épanouir sur le terrain. Karim veille à ce que chaque session d'entraînement soit stimulante et enrichissante. Les joueuses ne se contentent pas de faire « des tours de terrain », mais travaillent sur différents aspects du jeu, allant du physique à la tactique en passant par les oppositions et le renforcement musculaire.

Lors des entraînements et des matchs, l'atmosphère est empreinte de bonne humeur et de complicité. Les joueuses n'hésitent pas à partager des moments de rire et de détente, renforçant ainsi leurs liens et leur cohésion sur le terrain.

Les entraînements ont lieu les lundis et jeudis soir de 19h30 à 21h, accueillant les débutantes comme les plus expérimentées. Toutes les femmes de plus de 18 ans sont les bienvenues pour rejoindre cette équipe dynamique et chaleureuse.



Le 25 mai la Redadeg est de passage à Roscoff

La neuvième édition de la *Redadeg*, course de relais en faveur de la langue bretonne, partira de la Pointe du Raz, le 17 mai 2024 pour rejoindre Morlaix le 25 mai, après un périple de 2 222 km à travers la Bretagne. À chaque kilomètre, une personne prend le bâton-témoin et porte le maillot numéroté de son kilomètre. Elle est le porteur du témoin qui contient un message en breton. Ce message et son auteur, gardés secrets jusqu'à l'arrivée, est lu sur scène devant le public et lance la fête. Les kilomètres sont vendus aux particuliers, aux collectivités, aux

entreprises, aux associations... c'est-à-dire à toute personne privée ou morale souhaitant contribuer à l'événement et apporter son soutien à la langue bretonne.

Les bénéficiaires sont redistribués à des projets qui favorisent l'usage de la langue au quotidien dans la vie sociale et familiale.

La classe bilingue des Moguerou courra du kilomètre 2160 au 2161 ; le départ est prévu à 11h04 de la chapelle Saint-Nicolas. Puis, une passation du témoin à un élu aura lieu devant la mairie pour le kilomètre suivant vers 11h10.